



PRESENTATION DE L'OFFRE DE SERVICE



SUIVI DE GESTION D'ENTREPRISE

Objectifs

- Apporter aux agriculteurs et viticulteurs une analyse approfondie des résultats économiques de leur entreprise.
- Rechercher avec eux les moyens d'améliorer ces résultats.
- Leur fournir des repères en leur permettant de comparer leurs chiffres à des moyennes régionales (analyse de groupe).

Assurer un suivi de gestion, et dans ce cadre, leur proposer une aide à la prise de décision à toutes les étapes de la vie de l'entreprise : investissement, projet de développement, adaptation aux évolutions fiscales, sociales et réglementaires, transmission-succession, installation, création et modification de société, etc.

Qui est concerné ?

Tous les agriculteurs et viticulteurs.

Prestation proposée

- Dépouillement et retraitement analytique de la comptabilité.
- Calcul des marges, des revenus, des coûts de production et des prix de revient.
- Chiffrage des projets d'investissements et réalisation d'études prévisionnelles en fonction des besoins.
- Remise de référentiels technico-économiques.
- Participation aux réflexions préalables de transmission du patrimoine, de succession, d'installation, de création de société.

Pour la viticulture, en plus,

- Collecte et vérification des données technico-économiques avec chiffrage des inventaires. Calcul des prix de revient fiscaux pour la valorisation des stocks de vin.
- Participation aux travaux de clôture d'exercice en collaboration avec le comptable.

Le conseiller se déplace au siège de l'exploitation 2 fois par an au minimum : une fois dans les 6 mois après la clôture de l'exercice et une autre fois dans les 3 mois suivants pour rendre et commenter les résultats.

Nous vous remettons :

- Un document annuel d'analyse de gestion présentant les résultats de votre entreprise, leur évolution sur 5 ans, les marges, coûts de production et prix de revient détaillés, une comparaison de ces chiffres aux moyennes de groupe, une simulation prévisionnelle sur N+1.
- A l'issue du rendez-vous, un compte rendu écrit de diagnostic et de conseil vous sera remis.

Vos conseillers référents

• **Schiltigheim**
■ **Estelle BOEHLER**
03 88 19 16 95
estelle.boehler@alsace.chambagri.fr

• **ADAR du Vignoble**
■ **Laurent BALANCHE**
03 88 95 50 62
laurent.balanche@alsace.chambagri.fr

• **Sainte Croix en Plaine**
■ **Mathieu GESIOT**
03 89 20 98 05
mathieu.gesiot@alsace.chambagri.fr

■ **Thibault BERCHOUX**
03 89 20 97 36
thibault.berchoux@alsace.chambagri.fr

■ **Eric GRANVEAUX**
03 89 20 97 77
eric.granveaux@alsace.chambagri.fr

■ **Pascale KNEPFLER**
03 89 20 97 13
pascale.knepfler@alsace.chambagri.fr

■ **Marielle PASCOLO**
03 89 20 97 18
marielle.pascolo@alsace.chambagri.fr

■ **Philippe SCHWOEHRER**
03 89 20 97 24
philippe.schwoehrer@alsace.chambagri.fr

• **Altkirch**
■ **Caroline BRUNNER**
03 89 08 97 66
caroline.brunner@alsace.chambagri.fr

■ **Blandine HUMBRECHT**
03 89 08 97 64
blandine.humbrecht@alsace.chambagri.fr



PRESENTATION DE L'OFFRE DE SERVICE

Nos

- Prestation individualisée, conseil personnalisé, écoute et analyse objective.
- Bonne connaissance des spécificités agricoles et viticoles, du contexte économique, des réglementations, des programmes d'aides.
- Compétences techniques, juridiques, fiscales et sociales.
- Des logiciels réalisés par les informaticiens de la Chambre d'agriculture en étroite concertation avec les conseillers. Ces logiciels permettent l'édition d'indicateurs de rentabilité détaillés et adaptés aux modifications de la PAC et à l'agriculture régionale tout en intégrant des modalités de calcul convenues au niveau national.

Engagements complémentaires

- Cette mission peut être étendue à tout moment à la demande de l'exploitant et sans qu'il soit besoin d'établir un avenant, en fonction de besoins ponctuels tels que réflexion sociétaire, étude prévisionnelle, dossier particulier de demande de financement. Ce temps de travail sera alors inclus dans la facturation annuelle.
- Le conseiller transfère les données d'inventaires (surfaces, récoltes, stocks, avances cultures, etc.) qu'il a lui-même chiffrées à l'organisme chargé de tenir la comptabilité fiscale de l'exploitation.
- L'adhérent autorise le conseiller référent à récupérer les éléments de comptabilité directement chez son comptable, sur support papier ou informatique (compte de résultat, bilan, grand livre, tableau d'amortissements, tableaux de remboursement des emprunts).
- L'adhérent autorise le conseiller référent et le service Economie à utiliser, de manière totalement anonyme, les données de gestion de son entreprise pour l'élaboration de moyennes de groupes et de référentiels technico-économiques.
- Les exploitants agricoles relevant du bénéfice forfaitaire, qui souhaitent un suivi TVA, pourront être accompagnés par le conseiller. L'exploitant pourra réaliser les enregistrements lui-même, bénéficiant d'un abattement de 50% ou utiliser le logiciel de la Chambre d'agriculture.

Tarif - Durée

Tarif sur demande

Conditions générales de vente sur demande et consultables sur le site internet.

Nous nous adaptons à vos besoins, la durée de cette prestation sera préciser dans le contrat.

Partenaires

- Partenariat efficace avec les centres de comptabilité, les organisations professionnelles.



Chambre d'agriculture Alsace

■ Siège et Site du Bas-Rhin

2 rue de Rome - CS 30022 - SCHILTIGHEIM
67013 STRASBOURG Cedex

■ **téléphone** : 03 88 19 17 17 ■ **fax** : 03 88 83 30 54

■ **mail** : direction@alsace.chambagri.fr

■ Site du Haut-Rhin

11, rue Jean Mermod - BP 80038
68127 STE CROIX EN PLAINE

■ **téléphone** : 03 89 20 97 00 ■ **fax** : 03 89 20 97 01

■ **Site internet** : www.alsace.chambagri.fr

■ **Heures d'ouverture** : du lundi au vendredi : 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h

